
Dossier unique d'inscription

Scolaire et Périscolaire

Valable pour l'année scolaire 2024/2025

Ce dossier unique de demande d'inscription vous permet d'inscrire votre (vos) enfant(s) en une seule fois et à chaque rentrée scolaire (pour mise à jour des données) :

- à l'école,
- au restaurant scolaire,
- à la garderie
- au bus.

Le dossier d'inscription est à retourner dûment complété et accompagné des justificatifs demandés, par voie postale ou par courriel aux adresses suivantes :

Mairie

15 place Victor Jaillot

38 950 QUAIX EN CHARTREUSE

OU

periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr

Avant le 14 JUIN 2024

Tout dossier incomplet ne pourra être traité

I - Pourquoi un dossier unique d'inscription ?

✓ Pour faciliter les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de chaque inscription d'un enfant à une activité.

✓ Pour permettre aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation familiale.

✓ Pour éviter que l'utilisateur ne soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative lors de l'inscription d'un enfant à une ou plusieurs activités différentes au cours d'une même année.

II-Quelles sont les modalités d'inscription et de fonctionnement ?

A - Inscription scolaire

1 -Inscription

Une inscription scolaire doit obligatoirement être faite pour la rentrée

- à la maternelle,
- pour chaque nouvel arrivant.

Pour inscrire votre (vos) enfant(s), il suffit de retourner le présent dossier dûment complété avec les justificatifs demandés à la Mairie et pour une première inscription à l'école de l'Aiguille, prendre un rendez-vous en plus du dossier d'inscription.

2 -Fonctionnement

L'école fonctionne :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30,

Ecole de l'Aiguille

route de Clémencière

38950 QUAIX EN CHARTREUSE

Tel: 04.76.56.87.20

Mail : ce.0380905C@ac-grenoble.fr

B - Restauration scolaire

1 -Inscription

L'inscription pour la restauration scolaire est obligatoire avant toute fréquentation. Pour inscrire votre (vos) enfant(s), il suffit de retourner le présent dossier dûment complété avec les justificatifs demandés au service périscolaire et de vous inscrire sur la plateforme « espace famille » <https://pl.jvsonline.fr/EspaceFamille/> afin de gérer les inscriptions du périscolaire.

2 -Fonctionnement et PAI (Projet d'Accueil Individualisé) voir règlement intérieur

C- Garderie

1 -Inscription

L'inscription à l'accueil périscolaire est obligatoire avant toute fréquentation. Pour inscrire votre (vos) enfant(s), il suffit de retourner le présent dossier dûment complété avec les justificatifs demandés à la Mairie et de vous inscrire sur la plateforme « espace famille » <https://pl.jvsonline.fr/EspaceFamille/> afin de gérer les inscriptions du périscolaire.

2 -Fonctionnement

La garderie fonctionne pendant l'année scolaire, les jours et heures suivants :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

D- La tarification et les modalités de paiement

La restauration scolaire et la garderie sont des services payants.

La tarification est basée selon une délibération du Conseil Municipal.

Pour rappel, les tarifs pour la rentrée de 2024/2025 sont les suivants :

- **Restauration scolaire :**

Quotient Familial	Prix du repas
Supérieur à 1100	6.87€
De 791 à 1100	5.50 €
Inférieur ou égal à 790	3.43 €

A partir du 3^{ème} enfant inscrit à la cantine, le prix du repas du 3^{ème} enfant est de 3,44€.

- Garderie forfait matin : 1,97 €
- Garderie forfait soir : 4.06 €

En cas de non inscription ou de non-respect des délais d'inscription, 3€ de pénalités seront appliquées.

En cas d'absence pour maladie prévenir par mail le service périscolaire dès le premier jour et régulariser par un certificat médical. Dans ce cas, seul le premier jour d'absence sera facturé

Le règlement s'effectue à terme échu. Une facture sera adressée à chaque famille. Le paiement s'effectue, à la réception de la facture auprès de la trésorerie de Fontaine

III-Quels justificatifs l'usager doit-il fournir en cas de changement de situation en cours d'année ?

- Changement de situation familiale : toutes pièces justificatives d'un changement intervenu dans la situation familiale (naissance, mariage, divorce, droit de garde de l'enfant...).
- Déménagement : fournir un justificatif du mois dans lequel le déménagement est intervenu.

IV -Quels justificatifs l'usager doit-il communiquer avec le dossier ?

Les parents doivent joindre au dossier d'inscription les documents énumérés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Documents à fournir	Inscription scolaire	Restauration scolaire	Garderie
<u>A LA PREMIERE INSCRIPTION</u>			
Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone)	X	X	X
Photocopie du livret de famille	X	X	X
photocopie du carnet de vaccinations ou fiche sanitaire de liaison	X	X	X
En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde	X	X	X
Attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et individuelle accident corporel (vivement conseillée) 2024-2025	X	X	X
Attestation Quotient Familial CAF	X	X	X
<u>POUR TOUS</u>			
Attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et individuelle accident corporel (vivement conseillée) 2024-2025	POUR TOUS	POUR TOUS	POUR TOUS
Attestation Quotient Familial CAF	POUR TOUS	POUR TOUS	POUR TOUS

ENFANTS DE LA FAMILLE

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SCOLARISE*	CLASSE
			OUI / NON	
			OUI / NON	
			OUI / NON	
			OUI / NON	

*Entourer la réponse

RESPONSABLES LEGAUX

Parent 1

Autorité parentale : Oui Non

NOM :

Nom marital (nom d'usage) : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

Courriel :

Parent 2

Autorité parentale : Oui Non

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

Courriel :

Autre responsable légal

(personne physique ou moral) Autorité parentale : Oui Non

Nom et prénom :

Organisme :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

Courriel :

Responsable légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour la transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994) et les élections des parents d'élèves. Chaque parent est désormais électeur et éligible.

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

Courriel :

A appeler en cas d'urgence Autorisé à prendre l'enfant



Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

Courriel :

A appeler en cas d'urgence Autorisé à prendre l'enfant



Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

Courriel :

A appeler en cas d'urgence Autorisé à prendre l'enfant



Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

Courriel :

A appeler en cas d'urgence Autorisé à prendre l'enfant

INFORMATIONS PERISCOLAIRES

Garderie du matin* OUI NON

Garderie du soir* OUI NON

Restaurant scolaire* OUI NON

Bus scolaire OUI NON Merci de préciser l'âge de(s) l'enfant(s)

La Frette Mont Quaix Matin Soir

Les jours de prises du bus : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Les inscriptions bus sont à faire auprès de la TAG : un abonnement à tarif réduit zone « peu dense » est proposé pour les scolaires habitants Quaix à partir de 4 ans."

**Toutes factures doivent être acquittées avant validation d'une nouvelle inscription.*

ASSURANCE DE L'ENFANT (joindre l'attestation pour l'année 2024/2025)

Responsabilité OUI NON Individuelle Accident OUI NON

Compagnie d'assurance : N° de police d'assurance :

AUTORISATION : à remplir par les 2 parents en cas d'adresse différente Ne cocher qu'en cas de refus

Parent 1 :

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves
- Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires ou périscolaire

Parent 2 :

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves
- Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires ou périscolaire

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature Parent 1

Signature Parent 2

Autre responsable légal

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Représentant légal du (des) enfant(s)

ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3	ENFANT 4
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :	Prénom :

➤ Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir la mairie et l'école de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale ...)

➤ Reconnais également avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif à la garderie et à la restauration scolaire et déclare approuver son contenu et m'engage à m'y conformer.

➤ Reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifié en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Quaix en Chartreuse et à la directrice d'école.

Fait à :

Le :

Signature (s) obligatoire (s)

FICHE D'INSCRIPTION

Inscription restaurant scolaire & garderie 2024/2025

Nom et prénom parent 1 :

Tél domicile : Tél portable :

Tél travail :

Courriel :

Nom et prénom parent 2 :

T Tél domicile : Tél portable :

Tél travail :

Courriel :

JOINDRE impérativement un justificatif de votre
quotient CAF de juin 2024
Sans ce document, le tarif maximum sera appliqué.

RESTAURANT SCOLAIRE

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	CLASSE	Option Sans viande <u>Choix pour l'année entière</u>
Enfant 1						<input type="checkbox"/>
Enfant 2						<input type="checkbox"/>
Enfant 3						<input type="checkbox"/>
Enfant 4						<input type="checkbox"/>

GARDERIE

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	CLASSE	MATIN	SOIR
Enfant 1						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 2						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 3						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 4						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les inscriptions se font **UNIQUEMENT** via le portail famille <https://pl.jvsonline.fr/EspaceFamille/>,

Au plus tard le jeudi 11h pour la semaine qui suit.

Le portail famille sera ouvert dès le 19 août pour les inscriptions de la rentrée.



LES INSCRIPTIONS SE FONT UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE.